

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné(e), Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez certifie avoir, à la date du 25 février 2025, fait afficher la délibération du conseil communautaire du 11 février 2025 arrêtant le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, pour une durée au moins égale à un mois :

- au siège de la communauté de communes de la cc-Lacq-Orthez
- à son antenne d'Orthez
- auprès des mairies des communes membres concernées

Une mention de cet affichage a été publiée dans la rubrique « annonces judiciaires et légales » du journal La République des Pyrénées du 7 mars 2025.

Fait à Mourenx, le 10 mars 2025

Le président,



Ma

Patrice LAURENT